

Compte rendu du conseil municipal du 03/02/2017

Présents : Messieurs Cantarel, Dausset, Moulin, Padirac, Roussilhes et Vigouroux et Mme Belveyre

Procuration : Mme Buffamene à Mme Belveyre

Ouverture à 18h30

- Appartements au-dessus de l'école :

Appartement n°4 : Loué à partir du lundi 06/02/2017 à Monsieur Leboucher Simon et Madame Dumery Karelle

Appartement n°5 : Loué à partir du 01/03/2017 à Madame Cornuault Vanessa.

Vote : 8 pour

- Désignation d'un membre du CLECT : Monsieur Dausset Jean Pierre

Vote : 8 pour

- Remboursement de frais kilométriques à l'agent Karina Robert qui s'est déplacée à Cahors pour la visite médicale.

Montant : 2 x 96 kmx 0,32€ = 61,44 €

Vote : 8 pour

- IAT :

A compter du 3/02/2017, l'IAT sera supprimée aux agents en cas d'accident du travail ou de maladie, et ce dès le premier jour.

Vote : 8 pour

- Vente de bois :

Le conseil municipal envisage de vendre du bois à couper sur les parcelles AI 97 et AH 2 (sur la route de Mialet). Deux entreprises ont été contactées pour faire des estimations.

- Travaux fuites d'eau : 5 fuites ont été réparées ce mois de janvier sur la commune.

Route de l'église, Au Mespoulhet haut, route de Brugale, route neuve et aux Tanins

- Désignation d'un membre au GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Titulaire : Monsieur René Roussilhe

Suppléant : Monsieur Damien Vigouroux

- Les conseillers se positionnent sur les différentes commissions de la communauté de Communes Cauvaldor.

- Modification d'une délibération prise le 18/11/2016 suite à une erreur avec un devis :

Le montant des travaux n'est pas 19 739,16 € TTC mais 18 954,42 € TTC